



## Nouveau loyer au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Vous venez de recevoir le calcul de votre nouveau loyer. Il est important de modifier le montant de celui-ci à partir du 1er janvier 2022 auprès de votre banque.

Pour plus de facilités, veuillez établir auprès de votre organisme bancaire un ordre permanent. Votre loyer sera ainsi versé tous les mois à la même date.

Nous vous rappelons également que le paiement doit nous parvenir pour le 10 de chaque mois. N'oubliez pas que durant toute l'année, toutes modifications de vos revenus ou de votre situation familiale doivent être signalées auprès de nos services.

## Point COVID



En cette fin d'année, nous ne sommes malheureusement toujours pas débarrassés du virus de la Covid. Il est important de redoubler de vigilance suite à l'expansion de nombreux cas.

Nous demandons à l'ensemble des locataires d'être prévoyants également envers notre personnel ouvrier.

Pour ce faire, veuillez respecter les points suivants :

- Si un ouvrier doit se rendre chez vous et que vous présentez les symptômes de la maladie, veuillez téléphoner au service technique pour reporter votre rendez-vous.
- Maintenez une distance de sécurité avec l'ouvrier de minimum 1.5M.
  - Portez un masque durant sa présence. Sans masque, aucune intervention ne sera effectuée.
  - Laissez le plus possible les portes et fenêtres ouvertes durant sa présence pour aérer le logement.
  - Veuillez à débarrasser l'endroit où l'ouvrier doit travailler avant son arrivée.

Administratif  
056/48.12.62

Social  
056/48.12.60  
056/48.12.61

Comptabilité  
056/48.12.63

Heures d'ouverture  
Lundi au vendredi  
8h30 à 12h

Technique  
056/48.12.64

[www.lysco.be](http://www.lysco.be)  
[info@lysco.be](mailto:info@lysco.be)

## Point d'apport volontaire

Depuis plusieurs mois, la ville de Comines-Warneton en association avec Ipalle a installé dans le grand Comines, des points d'apport volontaire. (PAV)

Il s'agit de conteneurs enterrés ou vous pouvez y déposer vos déchets ménagers non recyclables (Ex : couches, serviettes périodiques, coton-tige, aluminium, litière, éponges...)

Ces points d'apport peuvent remplacer vos sacs poubelles gris de la ville. L'accès à ces points se fait via votre carte d'accès au parc à conteneurs d'Ipalle qui se situe à Warneton. Tous les ans, les ménages reçoivent des ouvertures gratuites en fonction de la composition de la famille.

Si toutes les ouvertures gratuites ont été utilisées, vous pouvez recharger votre carte directement au parc à conteneurs ou via le site [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be).

L'ouverture vous coutera alors 1€. Le conteneur peut accueillir un sac poubelle (simple sans logo de la ville) de 60L.

Le dépôt de déchets organiques (restes de fruits, pain, biscuits ...) est quant à lui gratuit.



## Voici la répartition des P.A.V. :

**Houthem :** Chaussée d'Houthem

**Warneton :** Ancienne gare (place de la station)  
Recyparc  
Chaussée de Lille (salle de sport)  
Ancienne gare du Touquet

**Ploegsteert :** Ancien arsenal des pompiers (rue de Messines)

**Le Bizet :** Rond-point de l'Épine (rue du Touquet)  
Sentier de Gand  
Cité Paul-Rose

**Comines :** Rue des déportés  
Cité Geuten (rue du Progrès)  
Place du pont neuf  
Chemin de Langemarcq  
Corentje (chaussée d'Houthem)  
Rue du commerce

**Ten-Brielen :** Chemin du moulin Soete  
Maison du village

**Le Gheer :** Square Parmentier

**Bas-Warneton :** Place Saint-Martin



### *Conseil technique :*

La surcharge électrique.

Une surcharge électrique se produit lorsqu'une quantité trop importante de courant passe dans les fils électriques.

Il peut alors arriver que ces fils s'échauffent au risque de provoquer un incendie.

Pour éviter la surcharge électrique, nous vous recommandons de ne pas brancher plusieurs appareils électriques gourmands sur la même prise, via une multiprise ou une rallonge.

Les multiprises indiquent souvent le nombre de watts maximum que la prise peut supporter.

En cette période de fêtes, redoublez de vigilance lors de l'installation de vos décorations.

### *Fermeture des Bureaux – Fêtes de fin d'année*

Durant la période des fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés du vendredi 24 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 inclus.

Un système de garde sera assuré pour les jours suivants:

*Mercredi 29 décembre 2021*

*Jeudi 30 décembre 2021*

*Vendredi 31 décembre 2021*

Attention, seules les interventions dites urgentes seront traitées.

Par exemple : panne de chauffage et/ ou de production d'eau chaude, fuite d'eau importante...

Le numéro d'urgence à composer est le 0474/18.92.95.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année !

